

Pourquoi 48 000 femmes sont-elles violées par an ?

Pourquoi une femme sur 10 est-elle victime de violences conjugales, et pourquoi tous les quatre jours l'une d'entre elles meurt-elle sous les coups de leur conjoint ?

Pourquoi par année 13 % des femmes subissent-elles des agressions verbales dans l'espace public et 9 % au travail ?

Pourquoi, au cours de leur vie, 11 % des femmes ont-elles été victimes d'agressions sexuelles ?

POURQUOI, POURQUOI, POURQUOI ?

Il n'y a aucune réponse à ces pourquoi !

Ou plutôt si. Parce qu'elles sont des femmes. Et parce nous vivons dans une société, et oui en France au 21^{ème} siècle, où, de fait, les femmes sont encore considérées comme inférieures et qu'on peut les insulter, les cogner, les violer, les tuer.

Mais il n'y a aucune raison de continuer à endurer cela !

Il n'y a aucune raison que seulement 8 % de femmes osent porter plainte après un viol

Il n'y a aucune raison qu'une femme victime de violences conjugales ait sa vie foutue en l'air par cette violence

Il n'y a aucune raison que les femmes éprouvent honte et culpabilité alors que leurs agresseurs ressentent rarement cela

C'est à la société de prendre ses responsabilités

C'est à elle de faire appliquer les lois qui sont votées

C'est à elle de protéger les femmes victimes

C'est à elle de sensibiliser sur les violences faites aux femmes

C'est à elle d'arrêter son double langage en condamnant les violences d'un côté et en laissant faire la pub sexiste et la pornographie de l'autre

C'est à nous toutes et tous de réagir quand nous sommes témoins de faits de violences à l'encontre des femmes. Appeler Police secours ou tirer un signal d'alarme, c'est possible !

Ces violences ne doivent plus être tolérées !

Les Espagnols ont promulgué en décembre 2004 une loi-cadre contre la violence de genre qui prévoit toute une série de mesures pour sensibiliser la société contre les violences, aider les victimes et leurs proches, punir les agresseurs. Ce qui est possible à Bilbao, ne l'est-il pas à Bayonne ?

Faisons voter une loi-cadre en France !